

à l'Est du chancelier Brandt, constitue un utile instrument de détente.

Les ministres de l'OTAN réunis à Bonn sont convenus d'accepter l'invitation du gouvernement finlandais de tenir à Helsinki des pourparlers préparatoires multilatéraux en vue d'une Conférence sur la sécurité et la coopération. La date exacte où les pays européens, les États-Unis et le Canada commenceront effectivement à discuter de la conférence devra être fixée par accord mutuel des participants éventuels. De concert avec d'autres membres de l'OTAN, le Canada essaiera maintenant d'engager d'autres pays intéressés à planifier cette nouvelle étape.

Je dois souligner que la décision de convoquer une conférence officielle n'a pas encore été prise. Cette décision dépendra de l'issue des pourparlers préparatoires. L'objectif des pays de l'OTAN, lors de ces pourparlers, sera d'assurer l'étude approfondie de nos propositions et de constater l'existence d'un terrain d'entente suffisant entre les participants pour permettre d'espérer raisonnablement qu'une conférence pourra donner des résultats satisfaisants.

Par exemple, nous voulons voir se multiplier les contacts et les échanges entre les pays pratiquant des systèmes socio-politiques différents en Europe. A cette fin, la conférence devrait s'attacher à définir des moyens pratiques propres à favoriser la circulation plus libre des citoyens, de l'information et des idées. Je n'ai pas été le seul à souligner l'importance de cette question lors de notre réunion de la semaine dernière.

Quant à l'aspect militaire, les ministres de l'OTAN se sont mis d'accord sur l'utilité de discuter, lors de la tenue d'une conférence, d'éventuelles mesures de stabilisation afin de susciter la confiance de part et d'autre.

Les ministres de l'OTAN ont accordé en outre beaucoup d'attention à la question de réductions mutuelles et équilibrées des forces. De même que nous avons toujours pensé que les progrès vers une détente politique Est-Ouest devaient se mesurer d'après les résultats pratiques obtenus, notamment au sujet de la question de Berlin, nous estimons que toute amélioration véritable de la sécurité en Europe restera illusoire tant qu'elle ne sera pas accompagnée d'une diminution de la puissance militaire concentrée dans la région.

Cela ne veut pas dire que la réduction des forces doit se négocier à une conférence. D'un point de vue pratique, il serait en effet impossible de conduire des négociations sur une question aussi complexe entre les 35 participants à une conférence. Les préparatifs d'une conférence et les négociations sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces doivent se dérouler parallèlement dans la mesure du possible. Si l'on veut que des réductions des forces complètent les réalisations politiques d'une conférence sur la sécurité, des entretiens sur les deux sujets doivent avoir lieu simultanément mais séparément.

Le travail d'exploration touchant les réductions mutuelles et équilibrées des forces n'a pas encore commencé, malheureusement, les Soviétiques n'étant pas disposés à recevoir M. Manlio Brosio, ancien secrétaire général de l'OTAN, qui devait jouer à cet égard le rôle d'explorateur. Dernièrement, toutefois, l'Union soviétique a exprimé l'intention d'explorer la procédure à suivre pour négocier des réductions mutuelles et équilibrées des forces. A Bonn, les ministres de l'OTAN se sont prononcés en faveur d'une exploration multilatérale. La prochaine étape consistera donc maintenant à trouver les moyens de traduire cette idée dans les faits. J'ai proposé à Bonn qu'un groupe, choisi parmi les membres de l'OTAN, engage avec l'Union

soviétique et d'autres pays intéressés des entretiens préliminaires afin de déterminer s'il y a entente suffisante pour faire aboutir les négociations. L'idée canadienne a soulevé beaucoup d'intérêt lors de la réunion, et nous espérons que les membres de l'Alliance pourront se mettre d'accord sur la constitution d'un groupe de ce genre dans le proche avenir.

L'atmosphère à Bonn a été profondément influencée par les progrès remarquables accomplis dernièrement dans la voie des négociations qui permettraient de remédier aux causes sous-jacentes de tension, y compris la division de l'Allemagne. Les pays de l'OTAN ont exprimé à leur tour l'intention de continuer à mettre à profit les possibilités de progrès, tant à l'égard des préparatifs d'une conférence que du travail d'exploration concernant des réductions mutuelles et équilibrées des forces. Nous ne devons pas nous faire d'illusions quant aux difficultés qui nous attendent. A bien des égards, la tâche que nous allons aborder est la plus difficile de toutes. Nous devons maintenir un état de préparation militaire tout en recherchant la détente; nous devons préserver la solidarité de l'Alliance tout en consentant à un accommodement avec le côté opposé; nous devons combiner la fermeté en ce qui concerne nos principes fondamentaux avec la souplesse des moyens.

Le Canada a des intérêts directs et bien déterminés à sauvegarder, tant sur le plan de la sécurité que sur celui de la coopération en Europe. C'est pourquoi nous avons appuyé les politiques de l'Alliance en matière de défense et de détente dans le passé, et pourquoi nous avons aussi l'intention de travailler avec nos alliés de l'OTAN à l'amélioration des rapports Est-Ouest au moyen de réductions mutuelles et équilibrées des forces, et d'une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

J'aimerais déposer maintenant le communiqué publié à l'issue de la réunion de l'Alliance nord-atlantique et je propose, si la Chambre y consent, qu'il soit publié en appendice au compte-rendu des débats.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[*Note de l'éditeuse: Le texte du communiqué précité figure en appendice.*]

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, le ministre parle sûrement en notre nom à tous lorsqu'il exprime notre horreur en apprenant la nouvelle de la violence insensée à l'aéroport de Tel Aviv. Nous joignons nos condoléances à celles qu'il a présentées à la famille de M^{me} Subach. Ce n'est certes pas trop demander qu'en 1972 les voyageurs innocents puissent se déplacer dans le monde. Il est manifeste que ces actes de violence rendent plus difficile la solution des problèmes du Moyen-Orient.

Merci au ministre pour avoir distribué un exemplaire de sa déclaration aux séances du conseil de l'OTAN auxquelles il a assisté. Il dit qu'il s'est retrouvé au carrefour géographique de l'Europe et au point tournant de l'évolution des relations Est-Ouest. On conviendra sûrement que le moment est important. En fait, la réunion du conseil de l'OTAN, comme les entretiens sur la limitation des armements stratégiques et le reste, ont dû souligner la visite du président Nixon à Moscou. Nous nous intéressons certainement à l'élaboration de plans pour une conférence sur la sécurité européenne, et il ne me paraît pas trop injuste de dire que personne ne peut accuser les pays de l'OTAN ou du pacte de Varsovie d'agir prématurément, puisque la